Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Licence Science Po

Licence Science politique : bloc C6

Session 2026 • Code sujet : **26-LIC-SCIE-EP1** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3,0**
indicatif, selon les modalités de contrôle de l'établissement

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la demande et du dispositif d'enquête (3 questions) **Page 3**

2. Traitement et analyse des données (3 questions) **Page 5**

3. Préparation du protocole de terrain et de la restitution (3 questions) **Page 8**

4. Prévention, éthique et sécurisation de l'enquête (2 questions) **Page 10**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://licencesciencepo.fr/assets/annales/licence-science-po/C6 - Mettre en œuvre les méthodes et outils du domaine de la science politique/2026/Licence Science Politique - C6 - Mettre en œuvre les méthodes et outils du domaine de la science politique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la demande et du dispositif d'enquête

La Ville fictive de Valmont-sur-Rive demande un diagnostic sur la participation à une concertation concernant trois places de quartier. Le candidat doit définir des questions de recherche, analyser la population et le recrutement, puis caractériser les données et les précautions relatives aux données personnelles.

Question 1.1. Formulez une question de recherche principale et deux sous-questions adaptées à la commande. Pour chaque sous-question, indiquez une dimension observable et précisez si elle sera principalement documentée par des données quantitatives, qualitatives ou par les deux.

Question principale : comment les habitants participent-ils à la concertation sur les trois places, et quels obstacles rencontrent-ils ?

Sous-question 1 : la participation déclarée varie-t-elle selon le secteur et l'accès à l'information ? Dimension observable : participation à une réunion et accès à l'information. Données quantitatives et qualitatives.

Sous-question 2 : quels motifs, contraintes et appréciations caractérisent l'expérience des habitants ? Dimension observable : horaires, intérêt perçu et modalités d'expression. Données principalement qualitatives, complétées par le questionnaire.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Étudier la participation déclarée, ses variations et les obstacles vécus, en croisant questionnaire et entretiens.

Question 1.2. À partir du DT 1, décrivez la population cible, la base de sondage effectivement utilisée et la méthode d'échantillonnage. Identifiez un biais plausible de couverture ou de non-réponse et expliquez son effet possible sur les résultats.

La population cible comprend les 1 200 adultes des secteurs Nord, Centre et Sud. La base effectivement mobilisée est constituée des personnes sollicitées lors des permanences municipales, sur les trois places et via le formulaire en ligne. Le recrutement est volontaire : il s'agit d'un échantillonnage non probabiliste, sans tirage aléatoire.

Les adultes qui ne fréquentent pas ces lieux ou n'utilisent pas Internet peuvent être sous-représentés. Leurs expériences risquent donc d'être moins présentes dans les réponses, ce qui limite la représentativité des résultats.

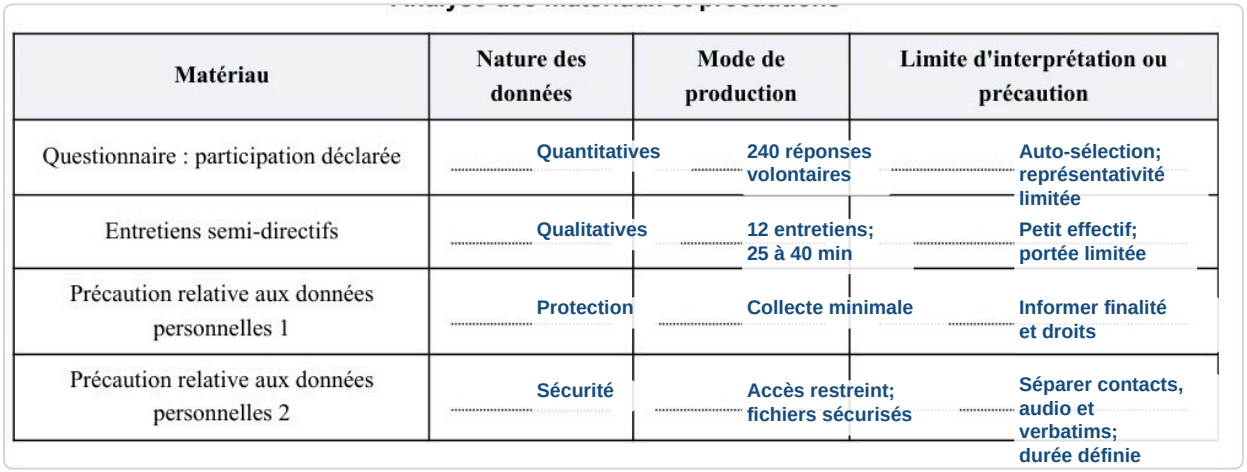
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Population cible : 1 200 adultes. Recrutement volontaire sur place, en permanence et en ligne, exposé à un biais de couverture.

Question 1.3. Complétez le DR 1 en distinguant, pour les données du dossier, leur nature, leur mode de production et une limite d'interprétation. Indiquez également deux précautions applicables au traitement des données personnelles au regard du DT 3.

Matériau	Nature des données	Mode de production	Limite d'interprétation ou précaution
Questionnaire : participation déclarée	Quantitatives	240 réponses volontaires, recueillies en permanence, sur les places et en ligne	Auto-sélection : les résultats ne représentent pas nécessairement tous les adultes
Entretiens semi-directifs	Qualitatives	12 entretiens de 25 à 40 minutes avec des personnes ayant laissé un contact	Recrutement sélectif et petit effectif : portée limitée
Précaution relative aux données personnelles 1	Protection des données	Limiter la collecte aux informations nécessaires	Informer les personnes de la finalité et de leurs droits
Précaution relative aux données personnelles 2	Sécurité et confidentialité	Restreindre les accès et sécuriser les fichiers	Séparer contacts, audio et verbatims; définir une durée de conservation

Le questionnaire décrit les répondants observés; les entretiens éclairent des expériences, sans en mesurer la fréquence dans la population. Les verbatims doivent être anonymisés afin d'éviter toute identification directe ou indirecte. Les modalités précises de traitement sont à valider par le responsable de traitement et, selon l'organisation, le délégué à la protection des données.

DR 1 complété



Matériau	Nature des données	Mode de production	Limite d'interprétation ou précaution
Questionnaire : participation déclarée	Quantitatives	240 réponses volontaires	Auto-sélection; représentativité limitée
Entretiens semi-directifs	Qualitatives	12 entretiens; 25 à 40 min	Petit effectif; portée limitée
Précaution relative aux données personnelles 1	Protection	Collecte minimale	Informer finalité et droits
Précaution relative aux données personnelles 2	Sécurité	Accès restreint; fichiers sécurisés	Séparer contacts, audio et verbatims; durée définie

✓ RÉPONSE À RETENIR

Questionnaire quantitatif volontaire et entretiens qualitatifs sélectifs : interprétation prudente, collecte minimale, accès restreint et anonymisation.

2. Traitement et analyse des données

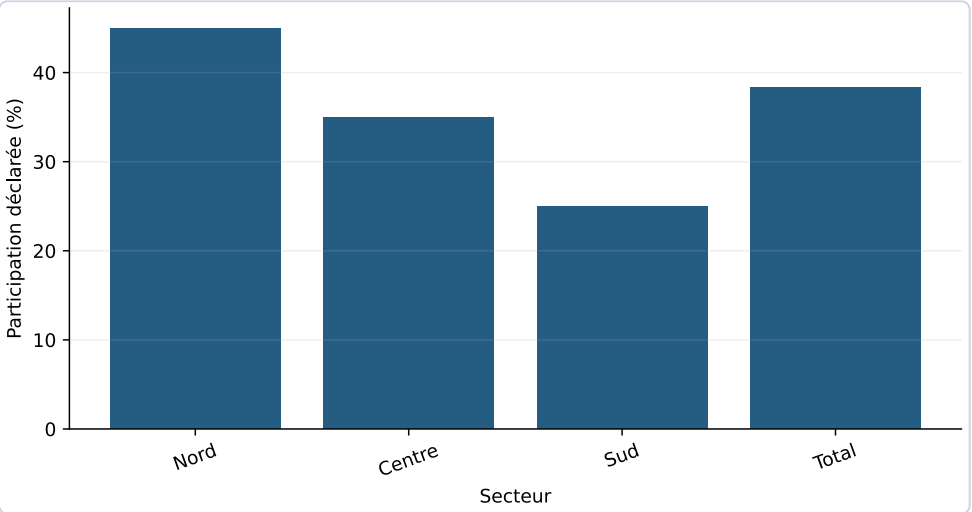
Le dossier présente les réponses de 240 personnes à un questionnaire, réparties entre les secteurs Nord, Centre et Sud, ainsi que des extraits d'entretiens anonymisés. Le candidat calcule des taux et un intervalle indicatif, puis met en relation les matériaux quantitatifs et qualitatifs en tenant compte des limites du recrutement volontaire.

Question 2.1. Calculez le taux de participation déclarée dans chacun des trois secteurs, puis le taux global observé. Présentez les opérations, comparez les secteurs en points de pourcentage et formulez une phrase descriptive qui ne confond pas association et causalité.

Pour chaque secteur, le taux est le nombre de participations déclarées divisé par les questionnaires exploitables, puis multiplié par 100. Le taux global se calcule sur les effectifs totaux. Ces résultats décrivent les répondants observés : ils ne démontrent pas que le secteur cause les écarts.

Secteur	Opération	Taux
Nord	54 / 120 × 100	45,0 %
Centre	28 / 80 × 100	35,0 %
Sud	10 / 40 × 100	25,0 %
Total	92 / 240 × 100	38,3 %

Le Nord dépasse le Centre de 10 points et le Sud de 20 points ; le Centre dépasse le Sud de 10 points.



✓ RÉPONSE À RETENIR

Taux observés : Nord 45,0 %, Centre 35,0 %, Sud 25,0 %, ensemble 38,3 %.

Question 2.2. **La base de sondage contient 1 200 adultes et l'échantillon comprend 240 questionnaires exploitables. En utilisant l'approximation fournie au DT 2, calculez l'intervalle de confiance indicatif à 95 % du taux global observé. Complétez le DR 2 et commentez ce que cet intervalle permet, et ne permet pas, de conclure compte tenu du mode de recrutement.**

La proportion observée est **p = 92 / 240 = 0,3833**, soit 38,3 %. L'erreur-type est **√[p(1-p)/240] = 0,0314**, soit 3,1 %. La marge à 95 % vaut **1,96 × 0,0314 = 0,0615**, soit 6,2 %. L'intervalle indicatif est donc 38,3 % ± 6,2 %, soit [32,2 % ; 44,5 %].

Cet intervalle repose sur l'hypothèse d'un échantillonnage aléatoire simple. Le recrutement volontaire ne la respecte pas : l'intervalle ne garantit donc pas que le taux observé représente les 1 200 adultes et ne corrige pas un biais de couverture ou d'autosélection.

DR 2 complété : intervalle indicatif

Étape	Résultat
Proportion observée p = x/n	38,3 %
Erreur-type : racine de p(1-p)/n	3,1 %
Marge d'erreur : 1,96 × erreur-type	6,2 %
Borne inférieure de l'intervalle à 95 %	32,2 %
Borne supérieure de l'intervalle à 95 %	44,5 %
Limite liée au recrutement volontaire	Non représentatif

✓ RÉPONSE À RETENIR

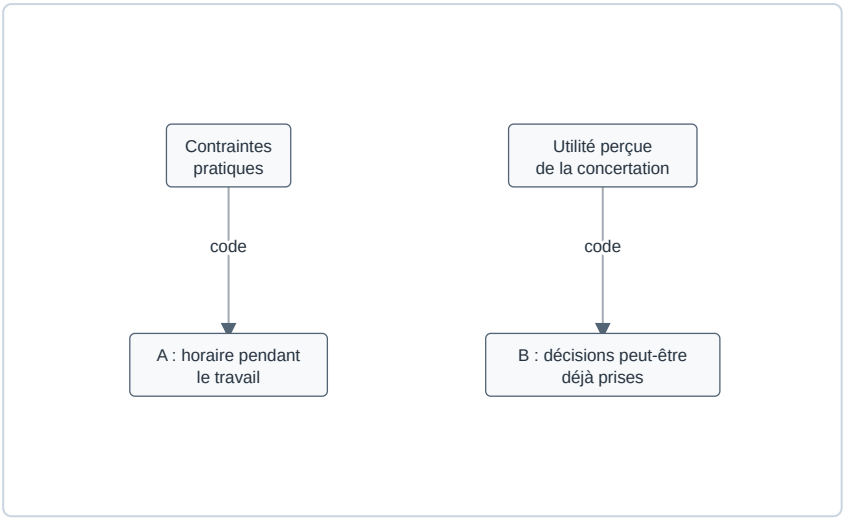
IC indicatif à 95 % : [32,2 % ; 44,5 %]. Il ne garantit pas la représentativité des 1 200 adultes, car le recrutement était volontaire.

Question 2.3. **À partir des extraits d'entretiens du DT 2, proposez deux catégories de codage pertinentes et rattachez à chacune un extrait. Mettez en relation un résultat qualitatif avec les données du questionnaire, formulez une interprétation prudente et mentionnez une explication concurrente possible.**

Deux catégories de codage : **contraintes pratiques**, illustrées par A (« l'horaire tombait pendant mon travail »), et **utilité perçue de la concertation**, illustrée par B (« je ne savais pas si les décisions étaient déjà prises »).

Ces propos peuvent éclairer les taux déclarés, de 25,0 % dans le Sud à 45,0 % dans le Nord, en suggérant des obstacles liés à la disponibilité ou à la confiance dans le processus. Toutefois, les entretiens ne relient pas ces motifs aux secteurs. Une explication concurrente des écarts est une différence d'accès à l'information.

Codage des extraits d'entretien



Deux catégories appliquées aux extraits anonymisés du DT 2.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les entretiens évoquent des contraintes pratiques et un doute sur l'utilité de la concertation, sans établir de lien causal avec les écarts sectoriels observés.

3. Préparation du protocole de terrain et de la restitution

Le service municipal souhaite un complément d'enquête avant une réunion publique, en couvrant les trois secteurs et en respectant les moyens disponibles. Le candidat propose un protocole mixte et des choix de restitution, puis chiffre les opérations à partir des coûts unitaires fournis.

Question 3.1. Proposez un protocole bref de complément d'enquête combinant au moins un outil quantitatif et un outil qualitatif. Précisez les personnes à solliciter, le mode de recrutement, les lieux ou canaux de collecte et une mesure destinée à limiter le biais de couverture repéré en partie 1.

Combiner un questionnaire papier auprès de 100 adultes et 12 entretiens semi-directifs, en couvrant le Nord, le Centre et le Sud. Solliciter des participants et des non-participants, notamment des habitants peu présents aux permanences ou sur les places. Recruter sur la base du volontariat, en diversifiant les lieux, jours et horaires; pour les entretiens, contacter les personnes ayant accepté de laisser un moyen de contact.

Proposer le questionnaire sur les trois places et dans les permanences, mais aussi lors d'actions de proximité dans les quartiers et par un canal en ligne. Cette diversification peut limiter le biais de couverture, sans garantir un échantillon représentatif.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Questionnaire papier et 12 entretiens dans les trois secteurs, avec un recrutement diversifié incluant des habitants peu présents dans les canaux habituels.

Question 3.2. Avec un budget maximal de 1 200 euros, calculez le coût de 100 questionnaires papier, de 12 entretiens et de deux séances de restitution à partir des coûts unitaires du DT 2. Calculez le coût total et la marge restante, présentez les formules utilisées et vérifiez le respect du budget.

Opération	Calcul	Coût
Questionnaires papier	100 × 2,40	240 €
Entretiens	12 × 55	660 €
Séances de restitution	2 × 180	360 €
Total	240 + 660 + 360	1 260 €

La marge restante se calcule en retranchant le coût total du budget maximal : 1 200 − 1 260 = −60 €. Le résultat négatif indique un dépassement, et non une marge disponible. Le protocole chiffré ne respecte donc pas le plafond; il faut réduire ou réorganiser les dépenses avant de le mettre en œuvre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Coût total : 1 260 €. Dépassement du budget maximal de 60 € : le protocole doit être ajusté.

Question 3.3. Indiquez deux choix de restitution adaptés à une décision municipale et à des publics non spécialistes. Pour chacun, précisez une précaution destinée à rendre visibles les limites des données ou à éviter une interprétation trompeuse.

La note synthétique destinée au service municipal peut présenter les constats par secteur et les obstacles rapportés, afin d'éclairer la décision. Elle doit distinguer les résultats observés des pistes d'action et rappeler que le recrutement volontaire ne permet pas de généraliser les proportions à tous les adultes.

Pour les publics non spécialistes, une présentation orale illustrée par des graphiques simples et quelques verbatims anonymisés facilite la compréhension. Afficher les effectifs concernés et préciser que les données décrivent les répondants, sans démontrer de causalité, évite les conclusions excessives.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévoir une note synthétique pour le service municipal et une présentation illustrée pour le public, avec effectifs et limites clairement indiqués.

4. Prévention, éthique et sécurisation de l'enquête

Le protocole envisagé comprend des entretiens enregistrés, éventuellement réalisés dans l'espace public, et la publication possible de verbatims. Les réponses doivent protéger les participants et leurs données personnelles, tout en prévoyant des mesures opérationnelles de prévention pour les enquêteurs.

Question 4.1. Rédigez une courte procédure à appliquer avant, pendant et après un entretien enregistré. Elle doit traiter l'information du participant, le caractère volontaire de sa participation, l'enregistrement, l'accès aux fichiers, leur durée de conservation et l'anonymisation des verbatims.

1. **Avant :** présenter la finalité de l'étude, les droits du participant, le caractère volontaire, l'enregistrement, les personnes autorisées à accéder aux fichiers et la durée de conservation prévue. Recueillir son accord selon le protocole validé et ne collecter que les informations nécessaires.
2. **Pendant :** rappeler que la personne peut refuser une question ou interrompre l'entretien. Ne lancer l'enregistrement qu'après son accord.
3. **Après :** sécuriser les fichiers et en restreindre l'accès. Séparer coordonnées et audio des verbatims anonymisés, supprimer les fichiers au terme de la durée fixée et retirer des citations tout détail pouvant identifier la personne.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Informer et recueillir l'accord; respecter le droit d'arrêt; sécuriser et séparer les fichiers; fixer leur durée de conservation et anonymiser les verbatims.

Question 4.2. Identifiez deux risques professionnels liés à la collecte dans l'espace public et proposez une mesure de prévention pour chacun. Ajoutez une mesure de conduite à tenir si un participant manifeste un inconfort ou souhaite interrompre l'échange.

Deux risques et leurs mesures de prévention :

- **Tension ou agression :** travailler en binôme aux créneaux isolés ou tardifs, communiquer l'itinéraire et les horaires à un référent, puis interrompre la collecte en cas de danger et signaler tout incident.
- **Exposition à la circulation ou gêne occasionnée par l'échange :** choisir un emplacement sûr, permettant de parler sans bloquer le passage.

Si le participant manifeste un inconfort ou demande l'arrêt, interrompre immédiatement l'entretien et l'enregistrement, sans insister.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prévenir les tensions par le binôme et le suivi d'un référent; choisir un lieu sûr et dégagé; arrêter l'échange dès que le participant le souhaite.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve de licence Science politique, session 2026, évalue le bloc RNCP38183BC06 sous le code 26-LIC-SCIE-EP1, en trois heures et avec un coefficient indicatif de 3,0. Le cas fictif porte sur la participation à une concertation municipale. Les compétences évaluées couvrent le cadrage d'enquête, l'analyse de données mixtes, les calculs descriptifs, la restitution, l'éthique et la prévention du terrain.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une proportion observée se calcule par p = x/n, où x est le nombre de réponses concernées et n l'effectif observé.
- La marge d'erreur indicative à 95 % est 1,96 × √(p(1-p)/n), sous l'hypothèse d'un échantillonnage aléatoire simple.
- Le recrutement volontaire peut entraîner un biais de couverture et ne permet pas, à lui seul, de généraliser les résultats à toute la population.
- La mise en relation des questionnaires et des entretiens combine fréquences observées et catégories de codage, sans confondre association et causalité.

Points de vigilance & attentes du jury

- Présenter les opérations de calcul et arrondir les résultats demandés à une décimale.
- Décrire les répondants observés et signaler que le recrutement volontaire ne satisfait pas l'hypothèse d'échantillonnage aléatoire.
- Associer les extraits d'entretien à des catégories de codage et distinguer constat, interprétation et explication concurrente.
- Prévoir l'information des participants, l'accès restreint, la durée de conservation et la séparation des identifiants et des verbatims.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la marge d'erreur indicative de l'intervalle à 95 % ?

Calculez d'abord p = x/n, puis l'erreur-type √(p(1-p)/n). Multipliez-la par 1,96 pour obtenir la marge d'erreur. Soustrayez cette marge à p pour la borne inférieure et ajoutez-la à p pour la borne supérieure.

Q : Peut-on généraliser les résultats du questionnaire à tous les adultes de la commune ?

Non, pas sur la seule base de cette enquête. Les questionnaires ont été recueillis par recrutement volontaire, ce qui peut sous-représenter les personnes n'ayant fréquenté aucun des lieux ou canaux proposés.

Q : Comment les points de l'épreuve sont-ils répartis entre les parties ?

Le sujet totalise 20 points : 5 pour l'analyse de la demande, 6 pour le traitement des données, 5 pour le protocole et la restitution, et 4 pour la prévention, l'éthique et la sécurisation de l'enquête.

Q : Quels critères de restitution permettent d'éviter une interprétation trompeuse ?

Adaptez les supports aux publics et à la décision municipale, présentez les effectifs et les proportions, et explicitez les limites du recrutement volontaire. Vérifiez aussi que les citations ne permettent pas de réidentifier une personne.

Sujet officiel associé (PDF) : https://licencesciencepo.fr/assets/annales/licence-science-po/C6 - Mettre en œuvre les méthodes et outils du domaine de la science politique/2026/Licence Science Politique - C6 - Mettre en œuvre les méthodes et outils du domaine de la science politique - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources Licence Science Politique : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.